

hellio

Rénovation énergétique :
Étude Hellio sur l'évolution des primes* et du reste à charge pour les ménages en situation de précarité énergétique par poste de travaux**

Janvier 2021 - Juillet 2022

* Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et MaPrimeRénov' -

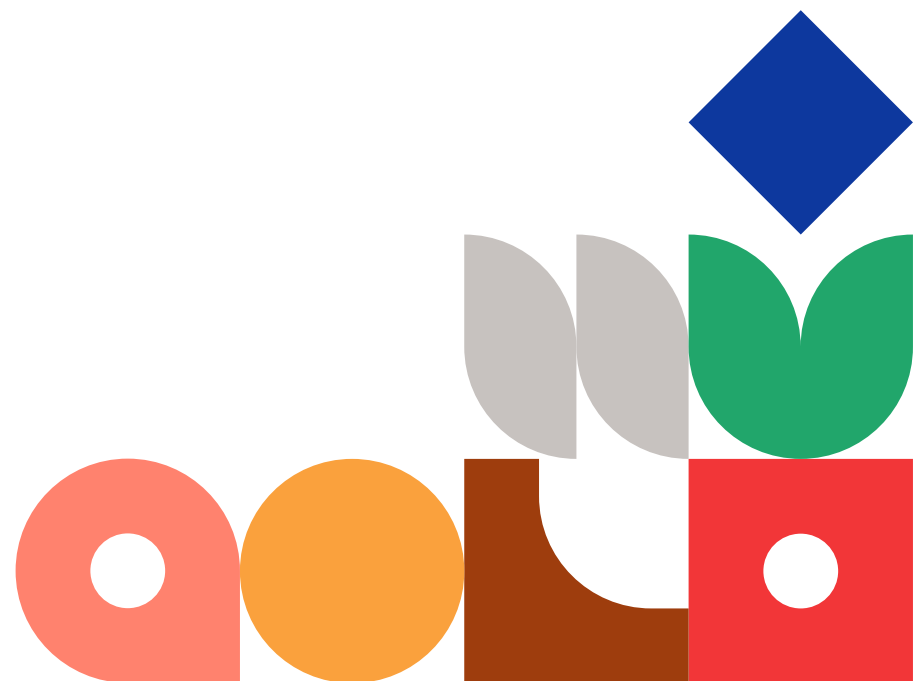
** Étude réalisée sur la base d'estimations



**Votre
énergie
a de l'impact
hellio**

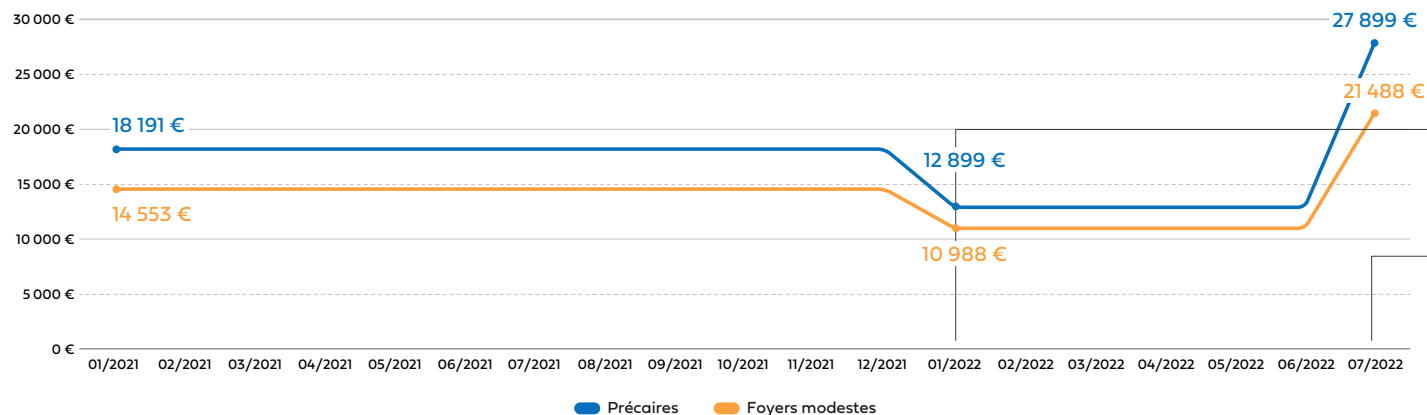
Sommaire

- 1 Rénovation globale d'une maison de 150 m²
- 2 Isolation des murs de 100 m²
- 3 Isolation des combles de 100 m²
- 4 Chaudière biomasse
- 5 Pompe à chaleur air/eau
- 6 Chaudière gaz



Rénovation globale d'une maison de 150 m² (BAR-TH-164)

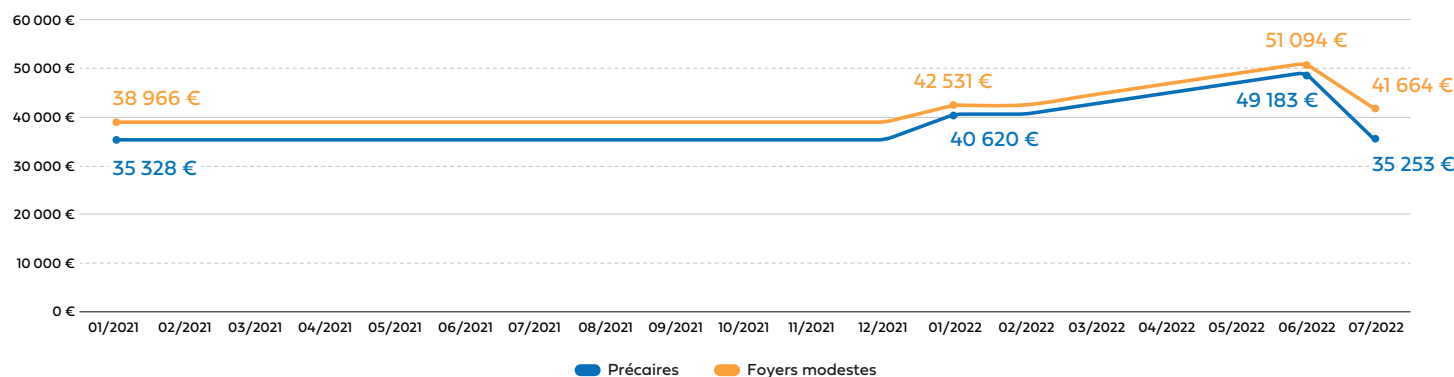
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

- + Révision du Coup de pouce CEE Rénovation performante d'une maison individuelle le 1^{er} janvier 2022
- + Ouverture de MaPrimeRénov' Sérénité le 1^{er} juillet 2022

Évolution du reste à charge moyen



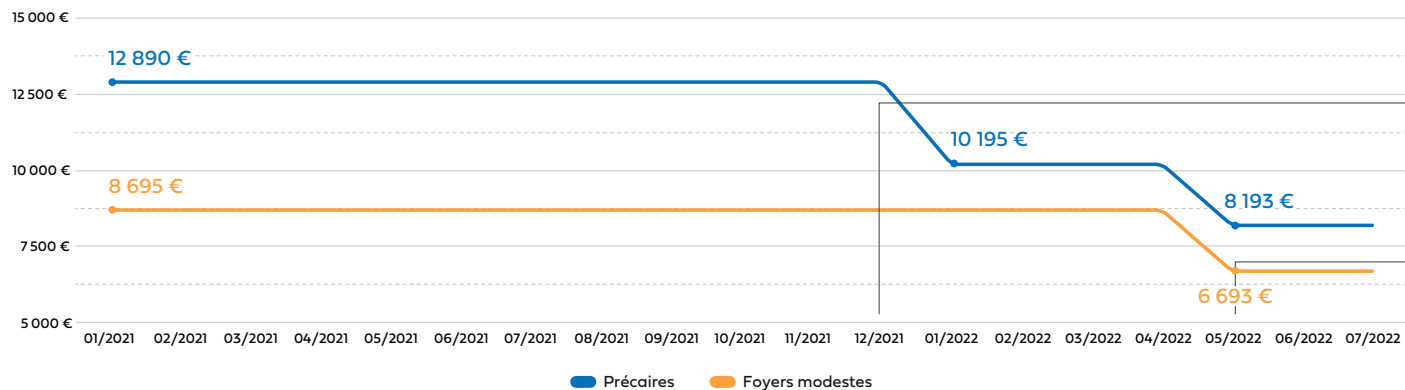
Base de calcul :

Prix du chantier estimé sur la base de 40 chantiers Hellio de travaux de rénovation globale (hors programme Habiter Mieux Sérénité)

Considérée comme LA priorité du type de travaux à mener, la rénovation globale a été impactée par 2 évolutions majeures : tout d'abord, le 1^{er} janvier 2022, une baisse des aides accordées (- 29 % pour les précaires et - 24 % pour les foyers modestes), liée aux changements de calculs du Coup de pouce "Rénovation performante", suivie d'une augmentation des aides grâce au cumul désormais possible de MaPrimeRénov' Sérénité et du Coup de pouce des CEE de 116 % et 95 %, respectivement pour les précaires et les foyers modestes. Au final, avec la hausse du coût des chantiers, en raison de la guerre en Ukraine, le reste à charge moyen reste quasiment inchangé par rapport à janvier 2021, aux alentours de 35 000 €.

Isolation des murs de 100 m² (BAR-EN-102)

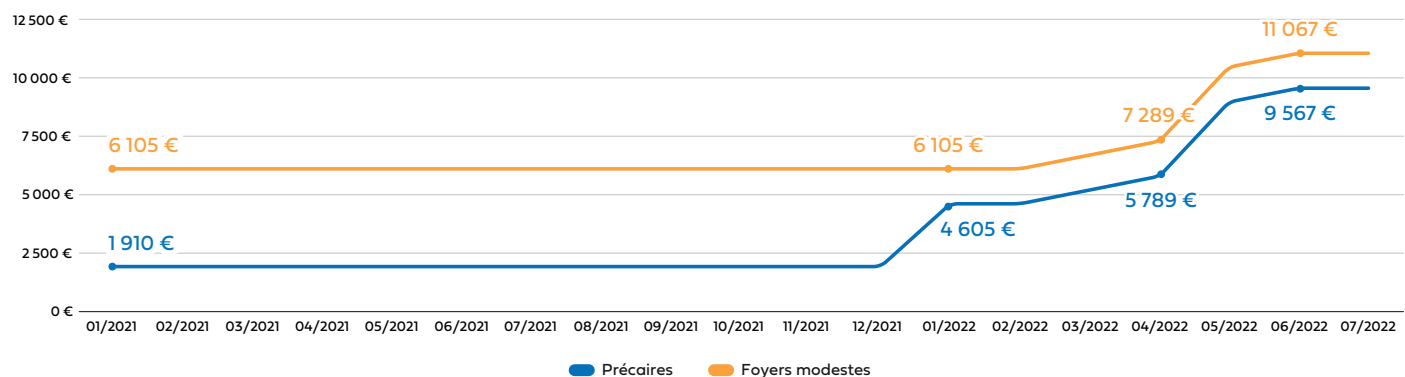
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

- + Fin de la bonification CEE pour les grands précaires énergétiques (doublement des primes) le 31 décembre 2021
- + Baisse des aides CEE (révision de la fiche liée au volume CEE) le 1^{er} mai 2022

Évolution du reste à charge moyen



Base de calcul :

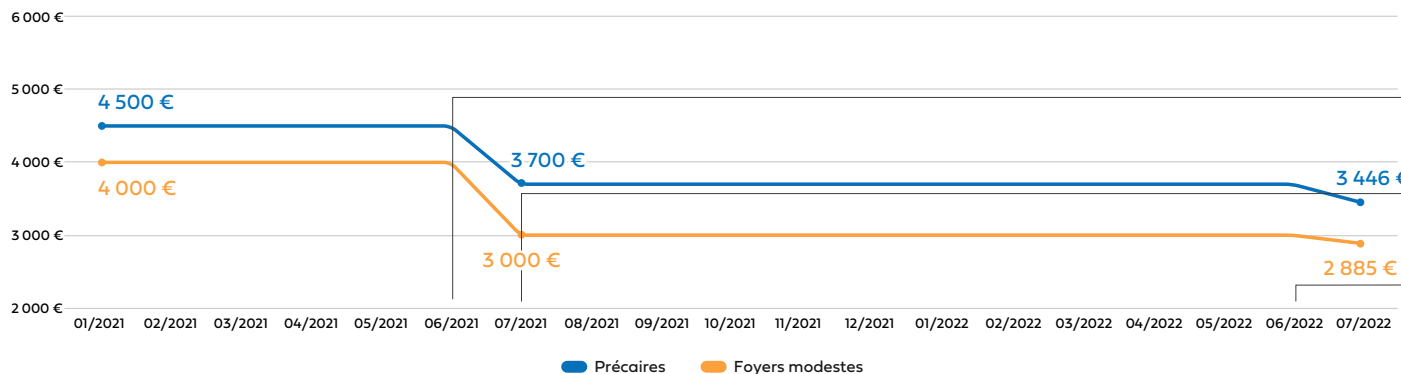
Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour des travaux d'isolation des murs

Pourtant jugés comme incontournables, les travaux d'isolation des murs sont de moins en moins subventionnés, le reste à charge est en très forte hausse : + 400 % pour les ménages précaires et + 81 % pour les foyers modestes entre janvier 2021 et juillet 2022.

A noter : la fin la bonification des CEE pour les grands précaires le 31 décembre 2021 avec une 1^{ère} baisse importante des aides de près de 21 % et une hausse du reste à charge de 2 695 €. La 2^e baisse des aides CEE pour les travaux d'isolation des murs et la hausse du coût des chantiers liée au conflit russo-ukrainien ont ensuite provoqué un doublement du reste à charge entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} juillet 2022 pour les ménages précaires, et un quasi doublement pour les foyers modestes.

Isolation des combles de 100 m² (BAR-EN-101)

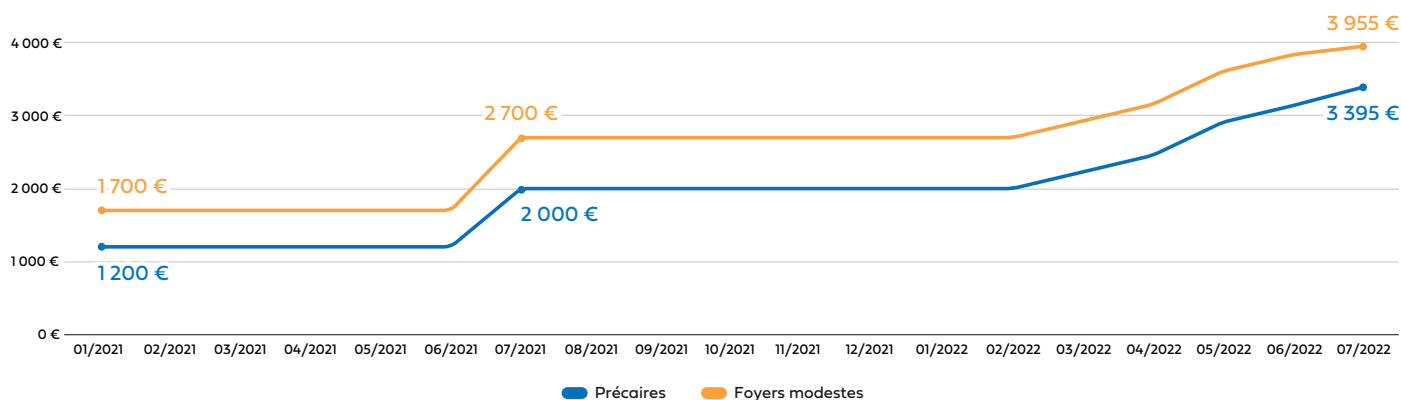
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

- + Fin du 1^{er} Coup de pouce CEE Isolation le 30 juin 2021
- + Début du 2^e Coup de pouce CEE Isolation le 1^{er} juillet 2021
- + Fin du 2^e Coup de pouce CEE Isolation le 30 juin 2022

Reste à charge moyen



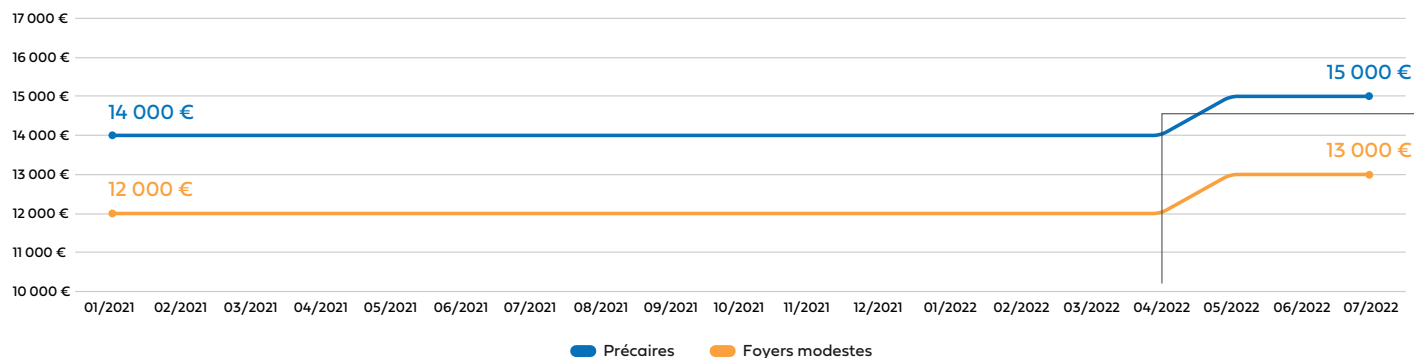
Base de calcul :

Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour des travaux d'isolation de combles.

Les aides aux travaux d'isolation des combles ont subi 2 baisses successives liées à l'évolution du Coup de pouce Isolation. Le reste à charge moyen a bondi de 1 200 € à 3 395 € entre janvier 2021 et juillet 2022 pour les précaires et de 1 700 € à 3 955 € pour les foyers modestes. La 1^{ère} révision le 1^{er} juillet 2021 a donné lieu à une baisse des aides de près de 18 % (précaires) et 25 % (foyers modestes) et donc, en parallèle, à une augmentation du reste à charge moyen de 800 € pour les précaires et de 1 000 € pour les foyers modestes. Enfin, l'arrêt du Coup de pouce Isolation depuis le 1^{er} juillet 2022, couplé au contexte de hausse des prix des matériaux dû au conflit russo-ukrainien, entraîne une nouvelle augmentation du reste à charge moyen.

Chaudière biomasse (BAR-TH-113)

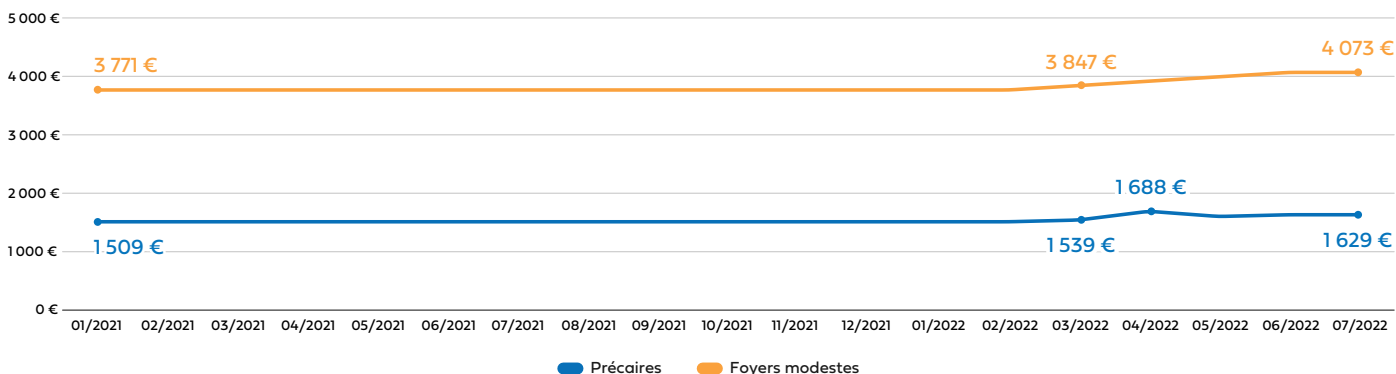
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

→ + Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

Reste à charge moyen



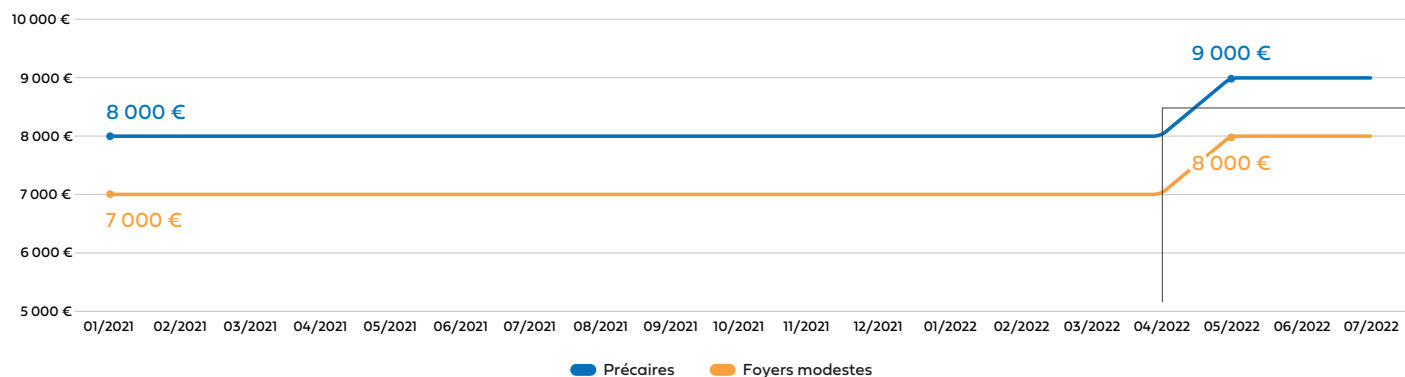
Base de calcul :

Prix du chantier estimé sur la base de 30 chantiers Hellio de chaudières biomasse.

Stables depuis le 1^{er} janvier 2021, les aides pour l'installation d'une chaudière biomasse ont connu une seule évolution : l'augmentation de MaPrimeRénov' de 1 000 € le 15 avril 2022. Estimé à 1 629 € pour les précaires et 4 703 € pour les foyers modestes, le reste à charge ne baisse pas pour autant en raison de l'impact de la guerre en Ukraine qui engendre une hausse du prix des travaux.

Pompe à chaleur air/eau (BAR-TH-104)

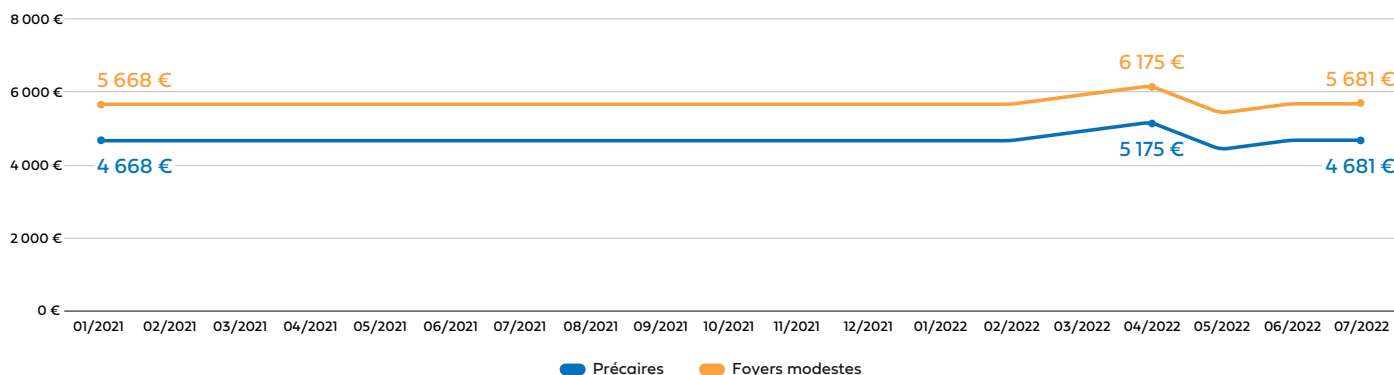
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

→ + Augmentation de MaPrimeRénov' le 15 avril 2022

Reste à charge moyen



Base de calcul :

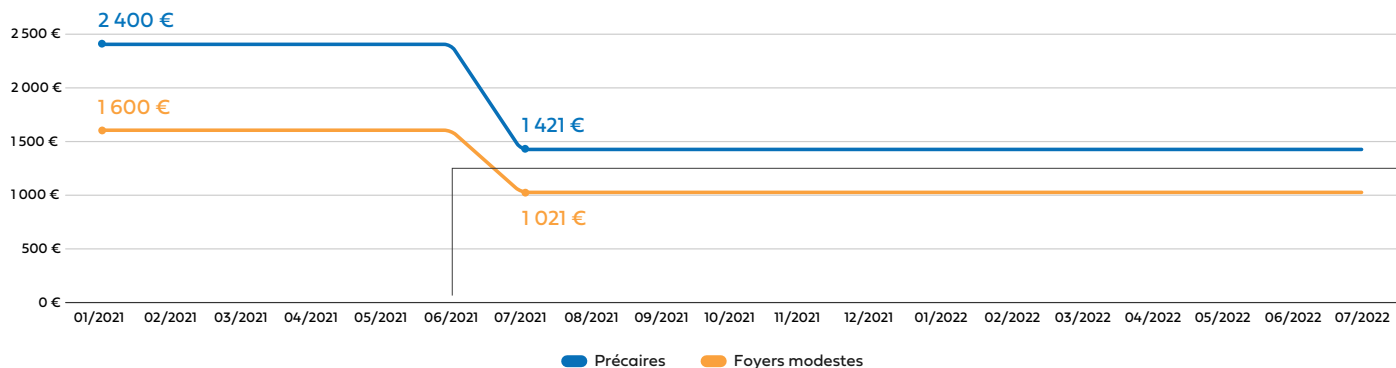
Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une pompe à chaleur air/eau.

La tendance observée pour la pompe à chaleur air/eau est identique à celle de la chaudière biomasse. La seule évolution concerne l'augmentation de 1 000 € MaPrimeRénov' le 15 avril 2022, portant le montant des primes à 9 000 € pour les précaires et 8 000 € pour les foyers modestes.

Cette aide supplémentaire ne permet pas de baisser le reste à charge moyen : elle suffit seulement à absorber la hausse des prix des matériaux, les ménages devant même déboursier un peu plus en juillet 2022 par rapport à février 2022.

Chaudière gaz (BAR-TH-106)

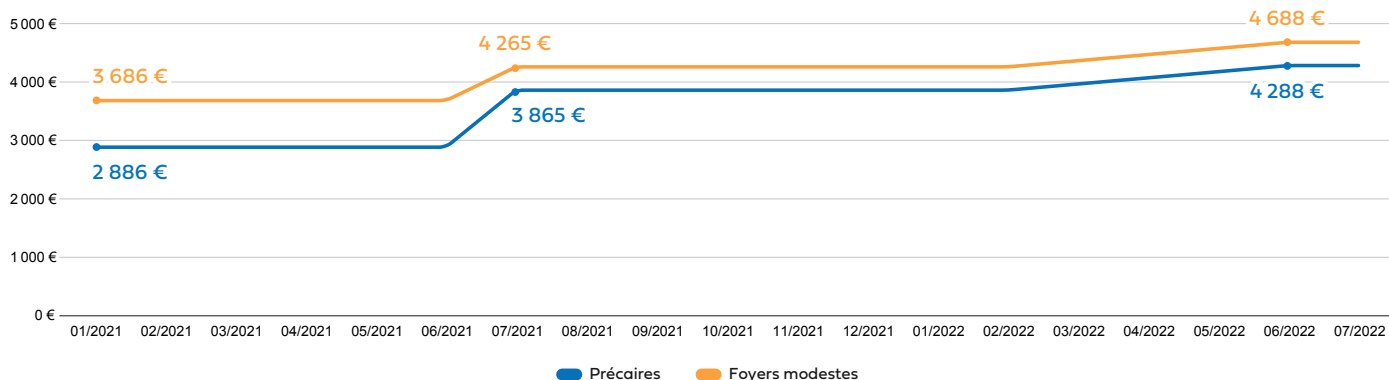
Évolution des primes (CEE et MaPrimeRénov')



Évolutions réglementaires :

+ Fin du Coup de pouce "Chauffage gaz" le 30 juin 2021

Reste à charge moyen



Base de calcul :

Prix du chantier basé sur le coût estimé par l'Ademe pour une chaudière gaz.

A l'inverse des équipements ENR et dans le contexte géopolitique actuel, la chaudière gaz n'a plus le vent en poupe ! L'arrêt du Coup de pouce le 30 juin 2021 a entraîné une baisse des aides de près de 41 % pour les précaires et de 36 % pour les ménages modestes. Entre la baisse des primes accordées et la hausse des prix des matériaux constatée, le reste à charge moyen a de son côté augmenté de plus de 48 % pour les précaires et de 27 % pour les foyers modestes entre janvier 2021 et juillet 2022. Les aides pour la chaudière gaz connaîtront un nouveau coup d'arrêt le 31 décembre 2022 avec la suppression de MaPrimeRénov'.

Contacts

hellio

Hellio
www.hellio.com

FP&A

FP&A - Service Presse Hellio
Céline Gay - 66 route de Sartrouville Bât.2
Parc des Erables - 78230 LE PECQ
Tél : 07 61 46 57 31 - Fax : 01 39 52 94 65
celine@fpa.fr

